

Titre RNCP Niveau 6 - Facilitateur de projets et parcours de vie

Présentation

175 h de formation théorique et méthodologique + 70h de stage pratique
Nombre d'auditeurs maximum : 20

Responsable

Serge EBERSOLD, professeur au CNAM et titulaire de la chaire Accessibilité
Audrey LANDURAN, formatrice et cheffe de projet indépendante

Public, conditions d'accès et prérequis

Ce certificat s'adresse aux professionnel.le.s œuvrant en tant qu'assistant.e aux projets et parcours de vie (APPV) ou personnes désireuses de travailler en tant qu'APPV.

Prérequis

Les candidat.e.s devront disposer d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié.e ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc.

Inscription soumise à agrément : Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à entreprises.inter@lecnam.net. Votre candidature sera examinée dans les meilleurs délais.

Les candidatures des personnes travaillant en Ile-de-France seront étudiées en priorité par Cnam Entreprises. Pour trouver le centre de formation de votre région [cliquez ici](#).

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté (HTS 124)

Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité due à un changement de référentiel qui passe d'une logique de protection de la personne (réponse aux besoins) à une logique de protection de la participation sociale (soutien aux droits).

Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels (HTS127)

Avoir une vision systémique de la légitimité et du positionnement professionnel de l'APPV au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel).

Connaître et maîtriser des outils et dispositifs requis pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets et parcours de vie.

Assistance à projet et parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies (HTS128)

Développer des stratégies d'intervention tournées vers l'accessibilisation des environnements.

Développer le pouvoir de dire, d'agir, d'exercer des bénéficiaires, leur libre choix y compris dans le mode d'accompagnement.

Identifier, analyser et formaliser ses motivations, ses compétences, ses connaissances et son réseau.

Identifier les glissements de perspectives liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Relier et intégrer les compétences, les connaissances et la maîtrise de l'environnement au métier d'APPV.

Ingénierie de l'accessibilité (HTS 123)

Maîtriser les méthodes et outils d'évaluation et de conduite de projets (entretiens, questionnaires, démarche qualité, agenda, tableaux de pilotage et suivi des indicateurs), d'un point de vue stratégique, financier et technique, dans un contexte local, national et international.

Piloter la mise en œuvre du projet et parcours de vie à l'aide de ces outils d'évaluation dont l'analyse est centrée sur l'effet capacitant des soutiens et des aménagements dispensés en termes de pouvoir dire, faire, s'adapter, savoir, agir.

Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes handicapées ou vulnérables.

Maîtriser une approche de coopération poly-centrée en mettant en place un système équitable de coopération.

Maîtriser la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention.

Compétences visées

Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté (HTS 124)

Maîtriser les dimensions conceptuelles relatives à la notion d'accessibilité (accessibilité universelle, compensation, accessibilité adaptative, accessibilité inclusive) d'un point de vue historique, national et international et ses liens avec les approches du handicap.

Comprendre et identifier les mutations sous-jacentes aux politiques d'accessibilité.

Maîtriser les enjeux économiques, techniques et sociaux entourant les politiques d'accessibilité.

Relier la législation et la réglementation relative à l'accessibilité aux principes de justice à l'oeuvre et aux modalités présidant à la concrétisation des droits.

Comprendre et identifier les enjeux économiques, techniques et sociaux entourant les politiques d'accessibilité et développer des stratégies d'accessibilisation, sources d'innovation organisationnelle, professionnelle, sociale et technique.

Relier l'accessibilisation des environnements aux formes de citoyenneté induites par la société de la connaissance.

Savoir formaliser les compétences et les savoirs mobilisés pour avoir une attitude réflexive sur son activité professionnelle, articulant éthique, savoirs issus de la recherche, de l'expérience et gestes professionnels.

Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels (HTS127)

Disposer d'une connaissance du cadre légal et réglementaire induisant le développement de l'assistance à projet et parcours de vie notamment au regard de méthodologies de type case management.

Maîtriser les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant cette assistance.

Maîtriser les enjeux professionnels et les nouveaux modèles de compétences spécifiant cette assistance.

Maîtriser les principes d'élaboration et de conduite du projet de vie, la construction du parcours.

Se positionner en fonction du droit commun et avoir une bonne connaissance des droits des personnes.

Connaître les règles fondamentales de l'analyse systémique et l'interrelation (apports théoriques et appropriation).

Se positionner dans l'entretien avec les familles et/ou les personnes concernées.

Informier le bénéficiaire et ses aidants du cadre légal et réglementaire, de leurs droits, de l'ensemble des dispositifs existants, des aides et des partenaires susceptibles de les appuyer dans la concrétisation du projet et parcours de vie.

Appuyer et soutenir le bénéficiaire et ses aidants dans la prise de contact : préparation des appels téléphoniques et rendez-vous, prise d'autonomie et la mobilisation de l'écosystème d'acteurs requis par le projet de vie (médecin, assistante sociale, bailleur social, employeur...).

Expliquer au bénéficiaire et ses aidants le / les dispositifs proposé (s) / conseillé (s) / prodigué (s) par les acteurs requis pour la mise en œuvre du de vie en leur donnant accès aux ressources requises pour la rédaction du document support du projet de vie.

Conforter le bénéficiaire et ses aidants dans leur position de maître d'ouvrage dans l'élaboration, et formulation de son projet et parcours de vie.

Garantir au bénéficiaire et aux aidants le respect des règles déontologiques (confidentialité, relation de confiance...) en explicitant et en formalisant les engagements respectifs garantissant aux familles et aux personnes concernées les étapes, les actions et les objectifs ainsi que les modalités d'évaluation.

Identifier les acteurs du territoire, tous secteurs confondus, en termes : d'administration /de financement (MDPH, ATC, CAF) / les acteurs du droit commun (écoles, ou autre) et les structures médicosociales, de professionnels médico-sociaux et de la santé afin de construire un réseau partenarial adapté aux besoins du bénéficiaire.

Construire les conditions et mieux appréhender le contexte (création et organisation des évènements, exemple : action dans le cadre du réseau d'écoute d'appui, d'accompagnement des parents (REAAP) permettant d'ancrer l'action de chaque acteur, y compris le bénéficiaire et les aidants, dans un système équitable de coopération.

Assistance à projet et parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies (HTS128)

Identifier et mobiliser les ressources (y compris technologiques) nécessaires à l'accessibilisation des environnements en fonction des particularités des contextes, des personnes et des usages pour bâtir les solutions adaptées.

Savoir développer des stratégies d'accessibilisation source d'innovation organisationnelle, professionnelle et technique.

Adopter une posture professionnelle de tiers facilitateur (écoute bienveillante, remise en cause, empathie) pour faciliter le dialogue avec le bénéficiaire et ses aidants et / ou entre le bénéficiaire et ses aidants.

Coproduire avec le bénéficiaire et ses aidants une relation d'accompagnement personnalisée sur les plans social, éducatif, relationnel ou pédagogique en définissant et négociant avec eux les conditions de cet accompagnement, le périmètre et cadre de l'intervention (connaître les champs de responsabilité du bénéficiaire et de ses aidants).

Accompagner, guider et encourager le bénéficiaire dans l'expression et l'analyse de sa situation (respect de la libre expression du bénéficiaire) au moyen des méthodologies adaptées (écoute active, la reformulation etc.) afin d'identifier : les ressources individuelles (cognitives, culturelles, sociales) et collectives (les amis, entourage proche de la personne, professionnels) dont dispose le bénéficiaire, clarifier ses besoins et ses objectifs.

Placer le bénéficiaire et ses aidants dans une posture active de co-construction du projet et parcours de vie tout au long du processus (considérer le bénéficiaire, comme celui qui connaît le mieux la situation et qui prendra la meilleure décision ; respecter la libre expression et le choix du bénéficiaire) afin de les rendre légitimes et permettre d'assumer leur rôle de maître d'ouvrage dans la définition et la mise en oeuvre du projet de vie.

Organiser l'assistance à maîtrise d'ouvrage du parcours et projet de vie en codécision avec le bénéficiaire et ses aidants, en définissant la temporalité des actions (date dépôt de dossier MDPH envisagé par le bénéficiaire et ses aidants, etc...) en fonction des exigences à court terme (permettre la mise en place de réponses rapides) et à long terme (permettre la construction de réponses mieux adaptées).

Permettre au bénéficiaire et à ses aidants de mettre en oeuvre le projet de vie et de prendre les responsabilités qui y sont liées en créant les conditions nécessaires à leur montée en compétence, à l'acquisition, le développement et le renforcement de leur autonomie (identifier et activer les ressources de l'environnement de la famille et/ou de la personne ; prendre en compte les compétences et les connaissances des familles en lien avec leur expérience, ne pas prendre la place des familles dans les réunions.

Formaliser les compétences acquises et mobilisées dans un portfolio

Ingénierie de l'accessibilité (HTS 123)

Ancrer des stratégies d'intervention et d'accompagnement dans des Systèmes équitables de coopération.

Concevoir, conduire et évaluer un projet ou une méthodologie d'un point de vue stratégique, financier et technique dans un contexte local, national et international.

Piloter la mise en oeuvre du projet et parcours de vie à l'aide d'indicateurs et de tableaux de suivi centrés sur l'effet capacitant des soutiens et des aménagements prodigués en termes de pouvoir dire, faire, s'adapter, savoir, agir.

Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes handicapées ou vulnérables : participation à la construction de situations coopératives, assumer les dilemmes du travail collectif.

Maîtriser les méthodes et outils d'évaluation et de conduite de projets (entretiens, questionnaires, démarche qualité, agenda, tableaux de pilotage et suivi des indicateurs) : éléments méthodologiques et institutionnels présidant à l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de vie.

Maîtriser les exigences, conceptuelles, méthodologiques et pratiques afférentes à la rédaction d'un projet tutoré s'attachant à trouver des réponses innovantes.

Les + du stage

Inscrire les composantes théoriques, méthodologiques et pratiques d'un projet aux contingences organisationnelles, fonctionnelles et identitaires inhérentes à la réalité d'un terrain.

Il doit permettre aux stagiaires d'être confrontés à une réalité de terrain, d'élaborer leur projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage à partir d'observations effectuées in situ.

Modalités de validation

Soutenance

Enquête de satisfaction

Cnam Entreprises étant dans une démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction devra être complétée à la fin de la formation par chacun des stagiaires. Dans le cas d'un cursus, chaque unité d'enseignement (UE) sera évaluée individuellement.



Témoignage

"Intellectuellement parlant, cette formation est riche, intéressante et fait bouger les lignes de nos représentations si profondément ancrées, de par nos formations il y a. Je trouve cela plus que légitime que de re-donner du pouvoir d'agir aux personnes à du sens. Les lectures et apports théoriques sont vraiment de qualité, les formations plus qu'intéressants."

Auditeur.rice promotion 2023 - 2024

(Le code CC158 correspond à l'ancienne numérotation de la formation)

Programme

Description

Cliquez sur l'intitulé d'un enseignement ou sur Centre(s) d'enseignement pour en savoir plus.

Ingénierie de l'accessibilité HTS123 6 ECTS
Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté HTS124 2 ECTS
Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels HTS127 2 ECTS

2 ECTS

assistance à projet et
parcours de vie: métier,
stratégies et
méthodologies

HTS128

4 ECTS

Préparation au métier
d'APPV

UASA0P

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

292 rue Saint-Martin

75003 Paris

Session(s)

du 15 avril 2026 au 15 janvier 2027

Détail des dates :

1ère session 15-16-17 avril

2ème session 20-21-22 mai

3ème session 17-18-19 juin

4ème session 16-17-18 septembre

5ème session 14-15-16 octobre

6ème session 18-19-20 novembre

7ème session 16-17-18 décembre

8ème session 12-13-14-15 janvier 2027

Code Stage : CRN1000A

Tarifs

4 078 € net

Formation éligible CPF

4 078 € net

Individuels : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

175

Faire financer sa formation



[Les dispositifs de financement : mode d'emploi](#)

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

[S'inscrire en ligne](#)

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

Télécharger la plaquette



École de la santé

Avis sur la formation



[Voir la fiche CPF](#)



Titre RNCP numéro [40639](#) valide jusqu' au 23 mai 2028

Dates du stage

Du 15 avril 2026 au 1er janvier 2027

Formation en partenariat

Cette formation a été élaborée en coopération avec [Nexem](#) pour former de manière souple et personnalisée les professionnel.le.s à la transformation de l'offre sociale et médico-sociale en vue d'une société de plus en plus inclusive.

nexem
employeurs, différemment

```
/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active  
a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; }/**/
```

MISSION HANDICNAM

Aider les auditeurs en situation de handicap